

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/07/2024 - 84052 - 2020 B 11125 - 883 482 143 - 7A CONSEIL

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

L'an deux mil vingt-quatre,
Le 19 Juin à 9 heures

L'associé unique de 7A CONSEIL, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 000 €, divisé en 100 Actions égales, d'une valeur nominale de 10 €, s'est réuni en Assemblée Générale Ordinaire au siège de la Société sur convocation de ce dernier.

Sont présents :

Monsieur Loïc GUILLOUX
Associé, propriétaire de

100 Actions

Soit un total de

100 Actions

Monsieur Loïc GUILLOUX préside la séance en sa qualité de président.

Monsieur le Président constate que l'associé unique présent réunis la totalité des actions composant le capital social et déclare, en conséquence, que l'Assemblée peut valablement délibérer.

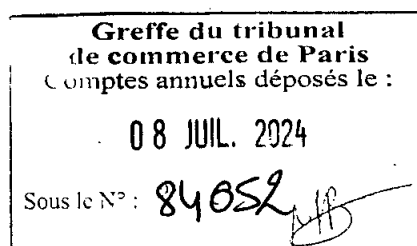
L'associé unique reconnaît avoir été régulièrement convoqué et il donne décharge au gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- les inventaires, bilan et comptes de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée.

Monsieur le Président confirme à l'Assemblée qu'aucun associé n'a posé de questions écrites, conformément aux dispositions de l'article L 223-26 du code de commerce.

L'associé unique déclare donner acte au Président de ses déclarations et confirme avoir usé, à leur entière satisfaction du droit de communication qu'elle détient des lois et règlements en vigueur.



LG

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle a été convoquée à l'effet de délibérer sur le suivant **ORDRE DU JOUR** :

- approbation du bilan et des comptes de l'exercice 2023,
- quitus au président,
- affectation des résultats de l'exercice clos et répartition,
- rémunération du président ainsi que le remboursement de frais,
- questions diverses.

Monsieur le Président donne lecture du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Monsieur le Président déclare alors la discussion ouverte et un débat s'engage au cours duquel diverses observations sont échangées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE DECISION

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture des comptes sur l'activité et la situation de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve le bilan et les comptes de l'exercice 2023 tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME DECISION

L'Assemblée générale, comme conséquence de l'adoption de la résolution qui précède donne au Président quitus, pleine et entière décharge de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

L'Assemblée générale, comme conséquence de l'adoption de la première résolution, décide de virer le résultat net déficitaire s'élevant à – 6 554.58 € de la façon suivante :

Report à Nouveau N-1	13 896.86 €
Résultat net comptable N	- 6 554.58 €
Report à Nouveau N	7 342.28 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

L'Assemblée générale conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts constate qu'aucun montant en amortissement excédentaires et autres dépenses somptuaires non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4, alinéa 4 du CGI (CGI art. 223 quater).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'extrait de procès verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales d'enregistrement et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce et des Sociétés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture faite, a été signé par le Président et l'associé unique.

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a smaller loop, with a vertical line extending upwards from the top of the first loop.

7A CONSEIL

7 RUE ANATOLE DE LA FORGE
75017 PARIS 17

SIREN : 883.482.143

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiée

N° TVA : FR11883482143

-COMPTES ANNUELS-

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



SYLVAIN BRJOST

SIREN : 414778019

Adresse : 2 RUE JEAN XXIII, 95600 EAUBONNE

Sommaire

Attestation de l'expert comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	7
Annexes	10
Preamble	11
Principes et méthodes comptables	12
Informations complémentaires	13

Attestation de l'expert comptable



Attestation sans réserves

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de 7A CONSEIL relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 9 534,28 €
- Chiffre d'affaires : 0,00 €
- Résultat net comptable : -6 554,58 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à EAUBONNE le 19/06/2024.

Sylvain Brjost,
Expert-Comptable

Bilan

Bilan actif

	Brut	31/12/2023 Amort. Prov.	Net	31/12/2022 Net
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 273,24	1 259,16	14,08	297,11
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 273,24	1 259,16	14,08	297,11
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)				
Autres créances	687,00		687,00	5 615,00
Capital souscrit appelé non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
DISPONIBILITÉS	8 833,20		8 833,20	38 176,75
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	9 520,20		9 520,20	43 791,75
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	10 793,44	1 259,16	9 534,28	44 088,86

Certifié conforme à l'original

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	1 000,00	1 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	100,00	100,00
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
AUTRES FONDS PROPRES	Report à nouveau	13 896,86	43 397,14
	Résultat de l'exercice	-6 554,58	-7 500,28
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 442,28	36 996,86
PROV.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTES	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 092,00	1 092,00
	Dettes fiscales et sociales		6 000,00
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	1 092,00	7 092,00
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		9 534,28	44 088,86

Compte de résultat

Compte de résultat

(1/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue (biens et services)		
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	0,43	1,46
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	0,43	1,46
	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	6 192,22	7 000,99
	Impôts, taxes, et versements assimilés	78,00	75,00
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)	283,03	424,41
CHARGES D'EXPLOITATION	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	1,76	1,34
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 555,01	7 501,74
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-6 554,58	-7 500,28
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES FINANCIÈRES	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)		
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			

Compte de résultat

(2/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-6 554,58	-7 500,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)		
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	0,43	1,46
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 555,01	7 501,74
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-6 554,58	-7 500,28

Annexes

Préambule	11
Principes et méthodes comptables	12
Informations complémentaires	13

Préambule

L'exercice fiscal clos le **31/12/2023** a une durée de **12 mois**.

L'exercice précédent avait une durée de **12 mois** recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **9 534,28 €**.

Le résultat net comptable est une perte de **6 554,58 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	N/A
Autres	N/A

• Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	1 273,00			1 273,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres	976,00	283,00		1 259,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice